

## II.7. 28. Recit truezus Var ar maleur horrubl êruet en Passach ar Pors-Neve, entre Riec ha Moëlan, arrondissement Qemperle, canton Pont-Aven, ar 14 eus a vis Gouere 1833.

Ms. VII, p. 153-159.

**Timbre** : Var ton Cantic Christ-Bras ar Vur.

**Incipit** : Jesus, Salver adorabl, prosternet d'an daoulin

**Composition** : 31 c. de 4 v. de 13 p.

**Sujet.**

**Récit pitoyable sur l'horrible malheur arrivé au Passage de Pors-Neve, entre Riec et Moëlan, arrondissement de Quimperlé, canton de Pont-Aven, le 14 juillet 1833.**

Après avoir rappelé son passage à Moëlan en l'an 9 (c. 1-3), A. Lédan raconte les circonstances du naufrage (c. 4-10), parle des actes héroïques (c.11-22), puis mentionne les noms des noyés et leur âge (c.23-28), avant de conclure.

**Origine du texte.**

**Dans le manuscrit** : Signé A. Lédan. « *Auteur ar voerz-màn a lacas renta d'ar C'hlanch Deveriou ar C'hristen en pehini ec'h imprimas ar c'homzou-màn varlerc'h : Al leor-màn a apparchant d'an den courajus Materin ar C'hlanch, Meliner en melin an Abat, Parros Moëlan, pehini en risq da goll e vues en deus plonjet dre meur a vech en fonç rivier ar Pors-Neve, ar 14 gouere 1833, deiz pardon St Leyer, en parros Riec, pa berissas eur vagad tud, ha pehini dre vaillantis dreist ordinal, en deveus bet ar boneur da zicour savetât ouspen 40 den, pere a voa var ar poent da veza beuzet. Henor dean ! - Presant a istim hac a anaoudeguez eus a bers imprimer al leor-màn. - 18 Eost 1833. » (L'auteur de cette complainte, fit remettre à Le Clanche (le livre) Deveriou ar C'hristen, dans lequel il imprima les paroles ci-dessous : Ce livre appartient au courageux Mathurin Le Clanche, meunier au Moulin-l'Abbé, paroisse de Moëlan, qui au risque de perdre sa vie a plongé plusieurs fois au fond de la rivière de Pors-Neve, le 14 juillet 1833, jour du pardon de St-Léger, en la paroisse de Riec, alors que périssait un groupe de gens, et qui par un courage extraordinaire, a eu le bonheur de sauver plus de 40 personnes qui étaient sur le point de se noyer. Honneur à lui ! – Présent d'estime et de reconnaissance de la part de l'imprimeur de ce livre. 18 août 1833.). A noter que le héros en question est juste mentionné dans le c.19*

**Autres sources** : La Fd'A publia un article, tiré du *Finistère*, dans son numéro du 27 juillet 1833, puis un second, d'après une lettre du maire de Moëlan, corrigeant ce qui avait été dit auparavant sur la catastrophe, le 17 août. Alors que dans le premier, seul l'héroïsme d'Emmanuel-Marie Couantic était mentionné, le second parle aussi de Mathurin La Clanche et Jean Toncquec. A. Lédan utilisa d'autres informations que celles qu'il publia dans la Fd'A pour sa composition, puisqu'il y mentionna d'autres

sauveteurs et le nom des noyés. Mais l'envoi du livre est peut-être une façon pour Lédan de s'excuser auprès de Le Clanche, qui n'est que mentionné dans la complainte (c. 19), alors que Couantic est particulièrement mis en valeur (c.15-17). L'imprimeur l'aurait donc composée et imprimée avant le rectificatif du maire, c'est à dire avant mi-août 1833.

**Alexandre Lédan et le texte.**

**Transcription :** 1850 au plus tôt.

**Impression(s) :** - in-12, 8 p. - 1 éd. : imp (1833). – Cat. 1834, 1836. - Ed. XIX. - Bai. R15.

**Mise en valeur :** Complaintes ou Guerziou (1854).

**Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).** Non répertorié.

**Versions collectées.** Catalogue Malrieu, non répertorié.